

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-trois novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni exceptionnellement au foyer rural de Grauves en raison des conditions sanitaires liées à la COVID-19, sous la présidence de Mr JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune.

Présents : Mr BAUCHET Jean-Marie, Mr HUBERT Cyril, Mme BLÉE Aurélie, Mr CHAPELIÈRE Eric, Mr DOMINÉ Maxence, Mr HONTOY Michel, Mr LEROUX Jean-Philippe, Mr MIGNON Patrice, Mr JOLY Pascal, Mr MONTUSCHI Stéphane, Mr RONDEAUX Eric, Mme VERMEERSCH Odile et Mr GAUCHER Jérôme. Mme JOYON Emilie a rejoint l'assemblée lors de l'examen du point n°5 (transfert des pouvoirs de police).

Secrétaire de séance : Mr HUBERT Cyril

Le procès-verbal de la séance du 16 juillet est approuvé par les membres présents : 13 pour et 1 abstention.

Ajout d'un point à l'ordre du jour : Adhésion à Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne Patrimoine Mondial. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents.

N° 30/2020 – COMMISSIONS COMMUNALES :

Suite à un courrier de la préfecture, Monsieur le Maire fait part que dans la délibération n° 11/2020 « mise en place des commissions communales », celle des finances – appels d'offre est mal composée.

Il convient donc de créer 2 commissions bien distinctes : la commission des finances et la commission d'appel d'offres et en désigner les membres.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer ces deux commissions et de désigner les membres du conseil qui y siégeront (outre le Maire, Président de droit) :

FINANCES :

MONTUSCHI Stéphane (Vice-Président)

LEROUX Jean-Philippe

BAUCHET Jean-Marie

HUBERT Cyril

BLÉE Aurélie

APPELS D'OFFRE :

Titulaires :

MONTUSCHI Stéphane

BAUCHET Jean-Marie

MIGNON Patrice

Suppléants :

BLÉE Aurélie

LEROUX Jean-Philippe

HUBERT Cyril

N° 31/2020 – RENOUELEMENT CERTIFICAT DE DÉMATÉRIALISATION :

Monsieur le Maire informe que le certificat de dématérialisation pour la télétransmission des actes avec la Préfecture et de la comptabilité avec la Trésorerie Municipale expire en janvier 2021.

Il convient de le renouveler auprès du fournisseur BERGER LEVRAULT.

Le devis du certificat électronique est d'un montant de 450.00€ HT soit 540.00€ TTC pour 3 ans (montant inchangé par rapport à 2018).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'accepter le devis d'un montant de 450.00€ HT soit 540.00€ TTC de la société BERGER LEVRAULT
- D'autoriser le Maire à signer le devis et tous documents y afférents.

N° 32/2020 – RENOUELEMENT MATERIEL INFORMATIQUE :

Monsieur le Maire informe que le matériel informatique du secrétariat de mairie devient obsolète.

2 devis ont été demandés :

- NEOSYST, 6 bis avenue Jean Jaurès 51200 Epernay : devis d'un montant de 3 780,83€ HT soit 4 537,00€ TTC pour 2 ordinateurs complets, 1 pack office, 1 ordinateur portable, 1 onduleur et 1 serveur.
- UNIVERSAL MICRO, 40 rue du Docteur Verron 51200 Epernay : 2 735,83€ HT soit 3 283,00€ TTC pour 2 ordinateurs complets, 1 ordinateur portable, 1 onduleur et 1 disque dur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'accepter le devis de 3 780,83€ HT soit 4 537,00€ TTC de la société NEOSYST, 6 bis avenue Jean Jaurès 51200 Epernay
- D'autoriser le Maire à signer le devis et tous documents y afférents.

⇒ Mme BLÉE Aurélie, 3^{ème} Adjointe, questionne au sujet du raccordement à la fibre. Le Maire lui fait part du problème de branchement avec le Syndicat Mixte Scolaire des 3 Coteaux. De plus, la mairie détient un boîtier numéris qui n'existe plus aujourd'hui. Des modifications de ligne doivent être effectuées avant la connexion de la fibre.

TRANSFERT DES POUVOIRS DE POLICE SPÉCIALE

Monsieur le Maire explique que dans un délai de six mois à compter de l'élection du Président de la Communauté de d'Agglomération Epernay, Coteaux et Plaine de Champagne, les Maires peuvent se prononcer au transfert de pouvoirs de police spéciales des domaines concernés : la collecte des déchets ménagers, l'assainissement, l'accueil des gens du voyage, l'habitat, la voirie, la circulation et le stationnement.

Il informe qu'il va transférer les pouvoirs de police spéciale attachés à la collecte des déchets ménagers et l'assainissement.

Ce transfert fait l'objet d'un arrêté et non d'une délibération.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Une délibération devait être prise avant le 31 décembre 2020 pour le transfert des documents d'urbanisme (PLUi) à la CAECPC. En raison de l'état d'urgence sanitaire, la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 a prévu le report de ce transfert de compétence au 1^{er} juillet 2021.

L'expression sur ce transfert est donc aussi reportée. Les délibérations devront être prises entre 1^{er} avril et le 30 juin 2021. Une nouvelle session de débat sera organisée début 2021.

AMBITION CLIMAT 2025, NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT

Au vu de la demande, les membres du Conseil Municipal souhaitent plus d'informations sur le projet de la part de Mme MAHOUDIAUX Célia, personne en charge de ce projet. Ils proposent de la rencontrer lors du prochain Conseil Municipal.

N° 33/2020 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUPRÈS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD) :

Suite aux élections municipales, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de l'Agglomération doit mettre à jour son arrêté de composition.

Chaque commune doit désigner 2 représentants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne comme représentants :

- Mr JOURNÉ Jean-Pierre, le Maire
- Mr HUBERT Cyril, 2^{ème} Adjoint

N° 34/2020 – DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Suite aux élections municipales, chaque commune doit désigner un correspondant Sécurité Routière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne comme correspondant :

- Mr HUBERT Cyril

⇒ Mme BLÉE Aurélie, 3^{ème} Adjointe, explique l'importance pour la commune d'adhérer à La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine Mondial : retombées économiques pour les vignerons ainsi que pour le tourisme. Elle propose l'adhésion pour 2021 comme test.

Mme VERMEERSCH Odile, Conseillère Municipale se pose la question si la commune est capable d'accueillir autant de touristes.

Mme JOYON Emilie ajoute que les communes adhérentes sont répertoriées sur le site de cette mission. Elle propose d'organiser une réunion avec les vignerons pour connaître leurs opinions sur le renouvellement de cette adhésion car, selon elle, les retombées seraient constatées que dans 3 ans.

N° 35/2020 – ADHÉSION A LA MISSION COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE – PATRIMOINE MONDIAL :

Monsieur le Maire informe du souhait d'adhérer à La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine Mondial pour l'année 2021.

Pour 2021, le montant de la cotisation est de 0,50€ par habitant.

Le Conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité des membres présents décide :

- d'adhérer à La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine Mondial et de verser la cotisation pour 2021
- d'autoriser le Maire à signer le bulletin d'affiliation pour l'année 2021

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire donne la parole aux Vice-Présidents de commissions.

⇒ Mr HUBERT Cyril pour la commission « Fêtes et Cérémonies ». Il explique que vu le nombre de conseillers, les tâches peuvent être réparties. Il expose le planning pour la fin de cette année et

une partie de l'année 2021. Il informe que les prévisions des festivités se réaliseront ou pas en fonction de l'épidémie COVID 19 :

- La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée avec un nombre très restreint d'officiels et sans public
- Le repas des aînés et des agents communaux prévu le 11 décembre est reporté au printemps prochain
- Le Noël des enfants prévu le 12 décembre est maintenu mais sous une autre forme : distribution de chocolats aux enfants de 3 à 11 ans
- Les décorations de Noël seront installées comme habituellement. Cependant, une nouveauté cette année, un sapin viendra illuminer la place de la Mairie.
Il informe que Mr MIGNON et lui-même ont posé un boîtier électrique en extérieur qui servira pour l'illumination du sapin de Noël ainsi que pour toutes autres manifestations.
- Les vœux du Maire prévus en janvier 2021 sont aussi annulés. Une carte de vœux sera envoyée.
- Le carnaval le 20 mars 2021
- La cérémonie du 08 mai 2021 est maintenue
- La fête patronale en juin 2021: retraite aux flambeaux (samedi soir), spectacle (dimanche après-midi) et paëlla (lundi soir)
- Une fête de la musique est envisagée
- Le 14/07, cette festivité se fera à l'identique des autres années.

- Nouvelle nouveauté : un marché de producteurs aura lieu tous les mercredis à partir du 02 décembre 2020. L'emplacement et l'électricité seront gratuits pour les exposants. Une convention sera signée avec chacun d'eux. Au vu du contexte actuel, il a semblé nécessaire d'offrir un service de proximité aux habitants de la commune ainsi qu'aux villages voisins et d'aider les producteurs.

- Un Food truck (hamburger) souhaite venir un jour par semaine. Proposition qui demande réflexion pour ne pas concurrencer les autres déjà en place.

⇒ Mr MGINON Patrice pour la commission « Environnement et Fleurissement » :

- Palmarès du fleurissement, la date est à définir pour la remise des prix
- Le remplacement des plantes qui n'ont pas poussées
- Finition de l'aménagement du point de vue avec un parking pour faciliter le stationnement
- Impasse du Ruisseau : suppression de la haie d'épineux et aménager des places de stationnement
- Prévision de support de fixation pour les écriteaux (direction...) pour la balade fleurie
- Tas de terre à faire évacuer aux entrées du village
- Ouverture de « la décharge » La Ravenne pour les déchets verts en fonction des saisons (taille, tonte...)
- Prévision, sur une semaine, de la collecte des sapins de Noël des habitants en vue de broyage pour obtenir du paillage
- Talus de l'église à étudier

⇒ Mr MONTUSCHI Stéphane pour la commission « Urbanisme – Bâtiments – Cimetière – Patrimoine » :

- Logement 7 rue d'Épernay : pose de la fibre de verre et peinture par les employés communaux
- Logement 5 bis rue d'Épernay : plafond du couloir de l'entrée à refaire suite à des dégâts provoqués par une canalisation bouchée. Lamelles de pvc prévues
- Prévoir visite de l'ensemble des bâtiments pour envisager un planning de travaux d'entretien
- Le carreau cassé dans la salle du tennis de table sera changé par l'association dans le cadre de son assurance responsabilité civile

- Portes du local des pompiers et d'un garage communal à changer, en attente des entreprises pour estimation du devis
- La Porte de l'église à lasurer
- L'ancienne salle des fêtes : désamiantage et obligation du diagnostic amiante
- L'arrêté d'utilisation du lavoir doit être finalisé
- La location du foyer rural et de la salle associative feront l'objet d'un seul document ainsi que pour l'état des lieux
- Le règlement du cimetière et sites cinéraire a été bien avancé et doit être finalisé. Les tarifs doivent être délibérés

⇒ Mme BLÉE pour la commission « Information – Communication – Tourisme – Relations avec les associations » :

- Une convention de mise à disposition des salles avec chaque association va être mise en place
- Le site internet a été remis à jour
- Un don du sang au foyer rural de Grauves en date du 23 mars 2021
- Discussion sur l'adhésion à La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine Mondial
- Discussion sur la mise en place d'un service civique
- Le journal communal Info Grauves est en cours de construction, impression prévue pour début janvier

⇒ La commission « Voirie – Chemins Communaux » a dû annuler sa réunion. La date est reportée.

Mr le Maire remercie les Vice-Présidents et membres des commissions pour leur travail.

⇒ La commune a acquis le terrain avec la « grange » rue Loucheur de Mr Louis BARTHELEMY en 1997. Un des héritiers s'est présenté à la mairie pour s'opposer à cette vente et souhaite reprendre le bâtiment. Il informe son intention de se protéger en prenant contact avec un avocat. Une réponse par courrier sera envoyée à cet héritier.

⇒ Mr le Maire informe que, par le passé, le Conseil Municipal a échangé une vigne contre les bâtiments dits « ateliers communaux » et un terrain situé sur le territoire de Mancy. Une partie de ce dernier a permis la construction de la station d'épuration. La partie inoccupée reste bien la propriété de la commune.

⇒ Des travaux sur la traverse de Grauves sont prévus par le Département en juin 2021. Des chicanes vont être installées à l'essai pour la sécurité routière.

⇒ Demande de trottoir de Mr et Mme MAREST Pascal. Le devis de l'entreprise Pothelet est de 2 340€ TTC.

⇒ Des incivilités de nouveau constatées, traces de véhicule sur le terrain de football. Les buses en béton barrant une entrée ont été déplacées.

⇒ Les agents techniques ont fourni une liste de petit matériel à acheter ou à renouveler. Ces achats seront échelonnés.

⇒ Le nouvel agent, Mr ROBINAULT Frédéric, exécute bien son travail depuis son arrivée le 14 septembre 2020. Toutefois, sa période d'essai de 2 mois a été renouvelée pour valider la conduite de la grue.

⇒ Mme BLÉE Aurélie, Vice-Présidente la commission « Information – Communication – Tourisme – Relations avec les associations » informe que

- l'association GASPA souhaite que le terrain de pétanque soit réaménagé,
- le courrier pour proposition de la subvention communale 2021 va être envoyé aux Présidents d'association.

⇒ Mme BLÉE Aurélie, 3^{ème} Adjointe souhaite la délégation de signature pour l'envoi de courriers. Mr le Maire lui confirme que les arrêtés seront faits pour les 3 adjoints.

Elle demande aussi pour installer un abri bus pour l'arrêt rue Loucheur. Ce point sera vu à la prochaine réunion de commission Urbanisme – Bâtiments – Cimetière – Patrimoine.

⇒ Mr le Maire informe que la famille de Mr BAUCHET Roland a envoyé une carte de remerciements pour la fleur. Mr BAUCHET a été Conseiller Municipal de 1971 à 1977.

⇒ Mr le Maire fait part d'une demande du Moto Club d'Epernay pour utiliser le terrain de football et locaux de la commune pour accueillir les participants le week-end du 24/07/2021.

⇒ Mr HUBERT Cyril, 2^{ème} Adjoint, informe :

- miroir de visibilité à Montgrimaux à installer,
- le passage du bus scolaire par la rue d'Alencourt est dangereux pour les riverains,
- un chien blanc a attaqué un chien. Chien qui paraît aussi dangereux envers les piétons.

⇒ Mme VERMEERSCH Odile, Conseillère Municipale, informe qu'un bus était tombé en panne à la sortie de Grauves et a laissé une pièce sur le bas-côté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

Le Maire

Jean-Pierre JOURNÉ